

RÉCAPITULATIF DES AIDES FINANCIÈRES POUR LE BAFA DANS LE TARN-ET-GARONNE

Note : L'aide de la JPA peut se cumuler avec celle de la CAF ou de la MSA mais sans dépasser le coût du stage.

	Critères d'attribution	Comment l'obtenir ?	Formation générale	Approfondissement ou qualification
CAF 82 Caisse d'Allocations Familiales de Tarn-et-Garonne	Être allocataire de la Caf de Tarn-et-Garonne Quotient Familial inférieur ou égale à 780€ Résider dans le Tarn-et-Garonne	Récupérer un dossier auprès de la CAF ou sur internet : rubrique « ma CAF / Offre de service / Enfance et Jeunesse » SI VOUS NE SOUHAITEZ PAS FAIRE L'AVANCE <u>Pour le Base BAFA</u> , fournir aux Francas lors de l'inscription le formulaire « BAFA – demande d'aide pour la formation générale » + chèque de caution de 300€ <u>Pour l'approfondissement ou qualification BAFA</u> , fournir aux Francas lors de l'inscription le formulaire « BAFA - demande d'aide à la formation : session d'approfondissement ou de qualification » + chèque de caution de 200€	300€	200€ (350€ si stage sur le thème du handicap)
CNAF Caisse Nationale d'Allocations Familiales	Aucune condition de ressources Avoir effectué les trois stages du BAFA	Récupérer le Cerfa 11 381*02 auprès de la CAF ou sur internet Faire compléter le verso du document sur les 3 stages BAFA (formation générale, stage pratique, approfondissement ou qualification) Renvoyer le document complété à la CAF accompagné d'un RIB	/	91,47€ (106,71€ si stage sur le thème de la petite enfance)
MSA Mutualité Sociale Agricole	Relever exclusivement de la MSA Midi-Pyrénées Aucune condition de ressources Avoir effectué les trois stages du BAFA	Récupérer un formulaire auprès de la MSA Faire compléter le verso du document sur les 3 stages BAFA (formation générale, stage pratique, approfondissement ou qualification) Fournir les factures acquittées à la MSA et un RIB pour obtenir les aides	150€	150€
JPA 82 Jeunesse au Plein Air	Habiter le Tarn-et-Garonne Avoir moins de 26 ans QF inférieur ou égal à 1200€	Récupérer et compléter le formulaire de demande de bourse et l'envoyer à la JPA 82 : <i>JPA 82 - 65 avenue Marceau Hamecher - 82000 Montauban</i> accompagné de la copie de votre dernier relevé d'imposition ou une attestation CAF de moins de 3 mois. SI VOUS NE SOUHAITEZ PAS FAIRE L'AVANCE Fournir aux Francas la notification de bourse qui vous sera envoyée par la JPA.	Jusqu'à 300€	Jusqu'à 300€